



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GREVILLE HAGUE
DU 05 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze, le cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt neuf janvier deux mille quinze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Didier LE BEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Didier LE BEL, Hubert DUBOST, Yves SIMON, Christelle HÉLYE, Marie KIRCHNER, Serge LESVENTES, Nathalie FAGNENT, Jean LECOSTEY, Céline OLIVIER, Sophie BONNISSANT, Georges DOUAT, Éric HUREL, Dalila BRISSET, Michael TARDIF

Excusés: Néant

Céline OLIVIER a été désignée secrétaire de séance.

1) MAISON MILLET

1-1) BILAN DE L'ANNEE 2014

Mr le Maire accueille Anne VAVASSEUR, agent de la commune en charge du fonctionnement de la Maison MILLET venue exposer aux membres du conseil municipal les différentes animations intervenues à la Maison MILLET dans le courant de l'année 2014 et leurs incidences sur la fréquentation du musée.

La hausse de fréquentation par rapport aux autres années est due, en partie à la mise en place de nouveaux ateliers, en lien avec le Tourp, visant les scolaires, et la mise en place d'animations destinées à attirer le public pour le bicentenaire. Le cercle philatélique de Cherbourg a contribué également à cette réussite. Il y a eu un bon retour des médias sur toutes ces activités.

La boutique a très bien fonctionné. Le résultat de l'exercice 2014 fait apparaître un excédent de 8021.93€ tout en ayant pour la première année la charge entière du personnel.

Le comité de pilotage de la Maison Millet s'est réuni en Mairie le 29 janvier pour faire un point sur les activités passées et à venir et faire un bilan sur la gestion tant en fonctionnement qu'en investissement de ce site. Le point noir reste la dépense d'électricité: le Conseil Général va être sollicité pour la pose d'un régulateur heures creuses/heures pleines.

Anne détaille ensuite le programme pour l'année 2015: exposition permanente « Sous mon arbre », reconduction des balades avec l'office du Tourisme de la Hague, renouvellement de l'offre des ateliers pour les scolaires en accord avec le Conseil Général et le service pédagogique de l'inspection d'Académie, participation à la nuit des musées qui se tiendra le 16 Mai, animation qui nécessite un budget pour faire venir une troupe d'artistes.

En 2015, le Conseil Général envisage la mise en place d'une balade virtuelle de la Maison Millet sur support tablette ou sur le site internet de la Maison Millet destiné au public handicapé.

Mr le Maire remercie Anne pour sa prestation.

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

1-2) BUDGET ALLOUE A LA MAISON MILLET POUR LA NUIT DES MUSEES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer un budget de 1000€ pour la nuit des musées. La dépense sera portée à l'article 6232 au budget primitif 2015.

1-3) DON D'UN TABLEAU

Mr Roger LEHUEL a remis gracieusement à la Commune un de ses tableaux représentant Jean François MILLET. Le conseil municipal remercie Mr LEHUEL pour ce geste. Le tableau sera exposé dans la salle de réunions

1-4) ACQUISITION D'UNE VITRINE D'EXPOSITION

Afin de mettre en valeur des dons reçus par la commune au cours de différentes manifestations, Marie KIRCHNER demande s'il serait possible d'acheter une seconde vitrine d'exposition pour la salle de réunions. Des devis seront demandés avant toute décision.

2) ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) POLE JEUNESSE

Mr le Maire accueille ensuite David DROCHON, animateur du centre de Loisirs, pour un bilan de la première année d'exercice de ce nouveau service à la population.

En préambule, David remet à chaque membre du conseil un document reprenant dans le détail l'ensemble de ses activités.

Le centre de loisirs, qui regroupe la jeunesse et la vie locale, a reçu 66 enfants dans la tranche d'âge des 5/11 ans, et 43 jeunes au sein de l'Espace jeunes des 11/17 ans.

L'ALSH fonctionne également les mercredis.

Concernant la vie locale plusieurs manifestations ont été réalisées, entre autres la bourse aux plantes, l'organisation d'un thé dansant, d'un concours de belote, d'un marché du terroir, d'un vide greniers etc.. . Chaque animation est détaillée par David sous la forme de budgets s'équilibrant tant en dépenses qu'en recettes, les excédents des manifestations permettent d'offrir aux jeunes des sorties.

Un atelier guitare va être mis en place cette année, celui ci sera piloté par Benjamin DEVAUX recruté par la commune en CAE (Contrat d'accompagnement vers l'emploi) 20 heures par semaine.

Le bilan de l'exercice 2014 fait apparaître un déficit de 3077,71€ du à une participation financière, attendue de la CAF, qui a été versée début 2015.

Le bilan global est très positif.

Mr le Maire remercie David pour sa prestation.

3) MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCH

3-1) Compétence gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la modification de l'article 4 des statuts de la Communauté de Communes de la Hague pour que soit intégré, au titre des compétences obligatoires, par anticipation, la compétence « Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L211-7 du Code de l'Environnement ». Cette nouvelle compétence va permettre la création, dans les meilleurs délais, d'un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau avec la Communauté Urbaine de Cherbourg.

3-2) Intégration d'un équipement d'intérêt communautaire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la modification de l'article 4 des statuts de la Communauté de Communes de la Hague pour que soit intégré, au titre des compétences facultatives en matière de politique culturelle et sportive, la compétence suivante : « création,

aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Cette nouvelle compétence permet à la CCH d'intégrer le local destiné à l'aéromodélisme de Flottemanville.

4) DEMANDE DE SUBVENTION ET D'ADHESION

4-1) COLLEGE LE HAGUE DIKE BEAUMONT HAGUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote la subvention telle que demandée par le Collège à savoir: 10€ par élève de Gréville devant participer à un séjour de 2 jours au CPIE(Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) de Lessay et à la Maison du Parc (St Côme du Mont), soit pour 9 élèves concernés un montant total de 90€.

Pour information, 10€ sont demandés aux familles, 50€ sont pris en charge par le Conseil Général, le Collège, le foyer socio-éducatif et les communes de résidence des élèves de 4^{ème}.

La dépense sera portée à l'article 6574 au budget primitif 2015.

4-2) ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

L'association nationale des croix de guerre et valeur militaire, dont le but est de défendre les nobles traditions patriotiques, propose à la commune une adhésion auprès de son association, la commune de Gréville ayant été décorée de la croix de guerre à l'issue des combats de 1944. Une médaille commémorative a également été remise à la commune à l'occasion du 70ème anniversaire du débarquement par le Président du Conseil Régional.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à cette association moyennant une participation financière annuelle de 30€.

La dépense sera portée à l'article 6574 au budget primitif 2015.

5) GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FORMATION DU PERSONNEL

Hubert DUBOST présente au conseil municipal la nouvelle convention à passer pour le groupement de commande pour la formation du personnel dont le coordonnateur sera désormais la Mairie de Biville, la commune de Gréville ayant passé le relais.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette convention dont la durée sera égale à celle du mandat, en cours, des élus.

6) DPU

Le conseil municipal renonce à son Droit de Préemption Urbain pour les parcelles cadastrées section C N° 562-587 et 589 situées 3 Route du Lieu Piquot.

7) QUESTIONS DIVERSES

7-1) VISITE DU CROSS JOBOURG

Mr le Maire informe le conseil municipal de l'invitation reçue pour la visite du CROSS de Jobourg: celle ci s'adresse à l'ensemble des membres du conseil municipal, elle aura lieu le 27/02/2015 de 9h30 à 11h30. Les conseillers intéressés devront se faire connaître en Mairie pour le 19/02/2015.

7-2) PLAN NEIGE

Marie KIRCHNER demande si tout est prévu au Plan communal de sauvegarde en cas de neige. Mr le Maire répond qu'une réactualisation de ce plan va être programmée.

7-3) OPÉRATION PIERRES EN LUMIÈRES 2015

Le Conseil municipal décide de participer à cette opération qui a pour but de mettre en valeur le patrimoine de la Manche pour faire prendre conscience à tous de sa richesse et de sa diversité.

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

Le principe est la mise en lumière des édifices civils ou religieux du patrimoine rural au cours de la nuit des Musées prévue le 16/05/2015.

7-4) PERSONNEL COMMUNAL

Le tableau des emplois de la commune sera présenté au conseil municipal lors de la prochaine séance,

7-5) TRAVAUX AU LOGEMENT DU GROUPE PRIMAIRE

Le cahier des charges a été réalisé par les services de la CCH. Celui ci sera présenté à la prochaine réunion de la commission travaux pour ensuite être validé par le conseil municipal.

7-6) SERRE

La serre a été livrée à l'atelier, les fondations sont faites.

7-7) LIMITEUR DE BRUIT AU CLOS MILLET

Sa pose est effective depuis la fin janvier.

7-8) RÉUNIONS DES COMMISSIONS:

7-8-1) Commission animation: 17/02/2015 à 18 heures: organisations des différentes manifestations du premier semestre,

7-8-2) Commission Culture et communication : 23/02/2015 à 20h30

7-8-3) Commission animation: 26/02/2015 à 18 Heures: organisation de la bourse aux plantes

7-8-4) Commission Bâtiments : 28/02/2015

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 05/03/2015 à 19 heures

Nombre de membres du conseil municipal : 14

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 29/01/2015

Date d'affichage : 26/02/2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26/02/2015

et publication du 26/02/2015

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr